

La violence institutionnelle : CREA I de Rennes, 29 Mars 2012
Fonction de l'institution, violence du fonctionnement

Je vais introduire mon propos par deux citations, la première, celle d'un acteur-poète, Rufus : « *Quand un pessimiste a le courage de devenir optimiste, le monde change* », et je vous demande d'écouter mon propos à la lumière de cette maxime.

La deuxième est celle de Freud, qui n'était pas réputé pour être un grand optimiste, et pourtant, il a changé le monde. « *A en juger par nos désirs et souhaits inconscients, nous ne sommes nous-mêmes qu'une bande d'assassins* ».¹ La destructivité est là dès l'origine. Elle est même fondatrice. L'enfant dit non pour se séparer de sa mère, prendre conscience de son corps propre. Toutes les relations humaines restent empreintes de cette agressivité/destructivité, tempérée par l'éducation et la civilisation. Mais qu'une guerre se déclare, et la rivalité narcissique reprend le dessus, du passage à l'acte haineux à la barbarie. Dans nos institutions aussi, c'est souvent la guerre. Toutes sortes de violences, qu'elles soient pulsionnelles ou perverses, traversent les relations: passages à l'acte physiques, agressions verbales, humiliations, harcèlement, etc... Mais la violence dont je vais vous parler aujourd'hui est d'un tout autre ordre. Nous allons quitter le monde des émotions, des affects, bref le monde faillible et imparfait de l'humain, pour disséquer une autre violence froide, et désaffectée, une violence insidieuse, pernicieuse, déguisée sous les oripeaux du Bien commun et de la protection de l'utilisateur. C'est ce qu'on appelle cyniquement la « démarche qualité », un outil de management utilisé dans l'industrie depuis une vingtaine d'années, qui donne le sentiment d'adhérer librement à des objectifs qui nous sont imposés. Il s'agit là d'une violence gestionnaire et technocratique qui atteint tant les soignants que les soignés. A chaque étage de la hiérarchie, elle fait de nous le rouage d'une machine, l'exécutant appliqué d'une politique publique qui a renoncé à ses valeurs humaines. Après La Boétie, Roland Gori reprend l'expression de « servitude librement consentie », ou « asservissement volontaire », Roland Gori qui a lancé l'Appel des Appels qui regroupe sous une même bannière professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, réunis en collectif national, « pour résister, je cite, à la destruction volontaire et systématique de tout ce qui tisse le lien social ». Ce sera l'objet de mon travail aujourd'hui.

Je vais introduire mon propos en vous contant une histoire. Une histoire vraie : celle de Mme K, Directrice Départementale à la PJJ. Il y a quelques années, je fis sa connaissance lors d'un pot de départ d'une de mes collègues. Venant de prendre ses fonctions, Mme K fit une allocution brillante, se référant à Foucault et Lacan, et à ma grande surprise, elle me fit l'honneur de citer mes écrits, « Le travail de Danièle Epstein est précieux » avança-t-elle solennellement, avant d'ajouter son coup de griffe « Le travail de Danièle Epstein est précieux, il a toute sa place au Musée de la PJJ, car cette réflexion est la marque d'une époque aujourd'hui révolue ».

4 années passèrent durant lesquelles notre zélée directrice justifia au-delà du raisonnable toute décision administrative, de restructurations en déploiements, 4 ans de désorientation et de perte d'identité pour les travailleurs de la PJJ.

Jusqu'à ce jour du 15 Septembre 2009. Ce jour-là, la réunion hebdomadaire des directeurs se prépare. La directrice départementale de la PJJ de Paris n'y siègera pas. Son siège, elle l'a pris pour enjamber la fenêtre et se jeter dans le vide du 3ème étage de la

¹ Freud « Considérations actuelles sur la vie et sur la mort »

Direction Départementale, juste avant d'entrer en réunion. Une réunion, semble-t-il, pourtant comme les autres, tristement banale avec son cortège de fermetures, de délocalisations, de redéploiements qu'elle était en charge d'annoncer. Educatrice de formation, chargée à ce poste de direction d'acter les directives de sa hiérarchie, la défenestration sur le lieu du travail, juste avant la réunion, vient témoigner de l'impasse dans laquelle, elle fut contrainte de se débattre, jusqu'à l'absurde. Qu'une directrice de la PJJ n'ait eu d'autre recours que de s'éjecter par la fenêtre pour échapper à sa fonction, en dit long sur l'impossible tâche à laquelle elle essaya de se soumettre.

Mme K était pourtant décrite comme une femme solide et équilibrée, qui avait à cœur d'être à la hauteur de ses fonctions et d'en assumer les responsabilités. Il semblerait qu'elle ait présumé de ses forces. Sa position de directrice départementale faisait d'elle, comme des autres, un rouage de la machine, qui devait rester sans voix et sans état d'âme.

Gravement blessée, mais restée consciente grâce à un buisson qui amortit sa chute, elle prononcera alors ces paroles : « La RGPP m'a tuée ». (Révision Générale des Politiques Publiques, Nous y reviendrons).

Une page entière du journal Le Monde (du 5/11/2009) lui sera consacrée, relatant des extraits de la lettre de 11 pages qu'elle adressa 1 mois plus tard à son syndicat, lors de son hospitalisation: « *Le 15 Septembre 2009, 8H55, moi directrice départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, enfermée que j'étais dans le travail comme en huis-clos, me jette par la fenêtre de la direction départementale, du 3eme étage sur cour.... Un conflit de loyauté m'a fait passer de l'autre côté du miroir...J'ai failli mourir de ne plus pouvoir penser...que faire de ce passage à l'acte ? Le penser, le parler, ou l'enfouir dans les limbes de l'oubli ? Ma tâche est de diriger un département, de mettre en œuvre les consignes de mon Administration. Or mes idéaux, ma conception de la république, du bien commun, de l'intérêt général...m'ont paru de plus en plus en complète contradiction avec ce qui m'était demandé... une démarche de rationalisation qui s'inspire des techniques du « new public management » selon un processus de décisions extrêmement vertical et technocratique....* »(on y reviendra). Cependant, Mme K, en directrice zélée, prise dans ses contradictions, n'ose assumer jusqu'au bout ses propos « *les consignes ne me paraissaient pas déraisonnables, mais l'accélération des transformations en un temps trop court mettait à mal la mission éducative de l'institution, et produisait de la maltraitance institutionnelle... la machine infernale poursuit son chemin sans se soucier des humains que sont les professionnels.* »...quelques lignes plus loin donc , elle revient sur ses propos radicaux, sur le fond, pour s'en tenir à la forme, à la vitesse du changement qui ne permettait pas de s'adapter aux transformations. Elle insiste toutefois sur la maltraitance institutionnelle.

Il est fréquent de se défenestrer pour échapper à un incendie, à la brûlure mortelle des flammes qui carbonisent tout sur leur passage, plus d'oxygène pour respirer. Mme K, enserrée dans les mailles du filet de la RGPP, s'est défenestrée pour ne pas mourir étouffée. Pression, répression, dépression, défenestration, on peut lire dans cet acte l'expression emblématique d'une impasse généralisée. Mme K. venant de se défenestrer, prononce ces paroles : « La RGPP m'a tuée ». La RGPP et la LOLF sont les 2 volets de la réforme de l'Etat, qui ont totalement bouleversé l'organisation du travail et le sens de notre travail .

La LOLF(2001), « Loi organique relative aux lois de finances » est une loi qui place la comptabilité de l'État aux commandes de l'action publique. Des objectifs de performance sont fixés selon des critères définis par les Administrations centrales, et les budgets alloués

seront fonction des résultats. Ce qui signifie que chaque service, pour survivre, devra réaliser les objectifs.

La RGPP (date de 2007), c'est la Révision Générale des Politiques Publiques, une entreprise titanesque de réformes touchant toutes les politiques publiques et l'ensemble des ministères. Plus de 500 réformes à ce jour. Un haut fonctionnaire du Ministère des finances, se livre aux journalistes de Médiapart « *On confie cela à des gens qui connaissent mal, quoi qu'ils en disent, les politiques publiques. Ils découpent et réécrivent les procédures pour obtenir des gains d'effectifs mais sans mesurer toutes les conséquences de leurs choix* ». Un rapport parlementaire sur la RGPP dénonce le processus qui laisse « *la quasi-totalité des agents publics (et assimilés) dans l'ignorance des fondements et motivations des décisions prises* ». La commission est en effet composée de très jeunes audits, du privé pour moitié, qui, dans une totale méconnaissance du terrain, doivent proposer des réformes de structures pour faire des économies budgétaires (en + bien sûr du non remplacement d'1 fonctionnaire à la retraite sur 2). Tout cela dans le plus grand secret.

La RGPP fait de nous tous, du haut en bas de l'échelle, les instruments d'une politique qui interdit d'improviser, d'inventer, bref qui interdit de penser. A se laisser faire, c'est le Savoir, le savoir-faire, le savoir-être des équipes, qui disparaît sous le schéma normatif et les objectifs comptables. France-telecom, La Poste, PJJ, ASE, Hôpitaux, même RGPP, même combat².

« *La RGPP m'a tuée* » prononça Mme K en s'écrasant sur le sol. Mme K était légaliste, pas question de discuter les ordres qui lui étaient donnés. Il fallait s'exécuter, s'exécuter jusqu'à en mourir. Le philosophe Charles Pépin³ commente le rapport d'Hannah Arendt, sur « *La banalité du mal* »⁴. Il écrit, « *Le légalisme est une maladie qui peut être mortelle pour l'humanité, comme pour l'individu* ». C'est à propos du procès d'Eichmann, Eichmann qui à aucun moment n'a reconnu sa responsabilité dans les meurtres de masse, il ne faisait qu'exécuter les ordres en bon bureaucrate. Bien sûr, rétorquera-t-on, il est indigne de comparer le mécanisme d'asservissement nazi à ce qui nous écrase aujourd'hui, pourtant la nouvelle gouvernance met tout le monde à tous les échelons en position de devoir s'exécuter, exécuter ce qui a été planifié par un système managérial qui comptabilise chaque acte et croit pouvoir faire de chacun un pion qu'on déplace sur un échiquier. Là où se jouait un débat d'idées ou un rapport de force, nos interlocuteurs hiérarchiques sont devenus les pions d'une stratégie managériale anonyme, veillant à ce que le fonctionnement du service soit conforme à la mise en œuvre des politiques publiques. La question est de savoir aujourd'hui jusqu'où le légalisme peut nous mener ? Est-on en droit de refuser d'obéir, en droit de résister ? Et surtout comment résister ?

J'ai quitté la PJJ il y a maintenant 6 ans. Je n'ai, hélas, pas eu ce courage de devenir optimiste...J'ai renoncé devant les ravages d'une politique qui détruisait ceux qui nous étaient confiés. Renoncé et dénoncé dans une Lettre Ouverte une entreprise de casse organisée. Je n'imaginai pas alors que nous n'en étions qu'aux prémices. On trouve toujours sur le net la « *Lettre Ouverte aux politiques et à ceux qui les relaient : Une clinique dans le cadre judiciaire, un enjeu vital* ». Un rebondissement imprévu à cette Lettre Ouverte: D'un côté, je me heurtai au mur de notre Administration, de l'autre le ministère de

² Franc Telecom

³ « La planète des sages » Encyclopédie mondiale des philosophes et des philosophies, Ed Dargaud

⁴ Hannah Arendt : « Eichmann à Jérusalem », « Rapport sur la banalité du mal »

la Communauté Française de Belgique me proposait de développer mes idées dans un petit livre et de le diffuser gratuitement aux 10 000 institutions éducatives et de soins, en Belgique francophone . Il est aujourd'hui réédité en France par les éditions Fabert « Une éthique clinique dans le cadre judiciaire ».

Je vais d'abord essayer de vous broser à gros trait ce qui soutenait notre désir de travail clinique dans le cadre contraignant de la justice, mais aussi dans le cadre d'un projet pédagogique qui faisait lien et qui faisait sens pour ceux qui nous étaient confiés. Un mode de rencontre qui permettait de s'ouvrir à l'inattendu, un mode de rencontre qui permettait que, de la contrainte, surgisse la dimension de l'appel à l'autre. Un dispositif qui été démantelé entre l'idéologie sécuritaire, la RGPP , LOLF, et le « new public management ».

Ne nous méprenons pas, la nostalgie n'est pas à l'ordre du jour. Creuser la place clinique en institution, la place du Sujet à venir, est un chantier en perpétuelle reconstruction, on n'en a jamais fini. La pratique clinique en institution, qui consiste à faire émerger la parole, à la soutenir, à la creuser, a toujours été une gageure, un pari.

Mais notre fonction clinique pouvait s'appuyer sur l'O de 45 qui, en son temps, marquait un pas décisif : de l'acte délinquant à réprimer, on passait à la possibilité d'interroger la dimension subjective de son auteur, au carrefour de la clinique et du judiciaire. A nous de mettre en place les conditions qui permettaient ce temps de ponctuation, de respiration dans la procédure judiciaire. En signifiant la priorité de l'éducatif sur le répressif, nous pouvions penser que le modèle d'une rééducation suivant un système d'enfermement, d'isolement, de conditionnement avait vécu. Jusqu'à ce que de remaniements en remaniements, la définition des nouvelles missions de la PJJ n'assassine ce qui en fut l'esprit. Jusqu'à ce que le fond disparaisse sous le travail formel, à la chaîne.

Le psychologue en institution est un funambule qui marche sur un fil tressé de logiques contradictoires: que le fil de la clinique casse, et le psychologue-funambule chute, emberlificoté dans les filets de la logique institutionnelle qui a tôt fait d'étouffer l'émergence d'une parole. Legendre parlait du « meurtre social de la parole ». A trop s'insérer dans l'institution, à trop répondre à la demande, c'est la fonction clinique qui y passe et trépassé. A trop se conformer aux exigences de la réalité sociale, c'est la réalité psychique qui y est enserrée, puis enterrée. Tenir sa place, c'est se dé-placer, par rapport à la demande officielle, un pied dehors, un pied dedans . D'où l'importance du temps FIR.

Préserver la dimension clinique dans un contexte judiciaire est un enjeu vital, d'autant plus vital pour les enfants que nous prenons en charge, qu'ils ont traversé, qu'ils ont été traversés même par des épreuves souvent traumatiques, dont ils ne sont pas sortis indemne. Et ce qu'ils retraversent à l'adolescence, ce sont ces affects archaïques qui portent la trace de ces épreuves, et qui flambent sous le poids du remaniement pubertaire. C'est le temps de l'affirmation narcissique qui flirte d'autant plus avec la toute-puissance qu'ils se vivent impuissants, inexistant. L'adolescence n'est pas un état, c'est un passage, une charnière entre l'enfant d'avant, et l'adulte qu'il va devenir. C'est une épreuve de vérité, un trait d'union où tout peut encore se jouer, se re-jouer, pour peu que s'établisse un lien de confiance avec un adulte fiable. C'est le temps de tous les dangers, mais aussi le temps de tous les espoirs. Se confronter à la loi, la provoquer est un appel, un appel qui s'ignore, un signal d'alarme, qu'il reste à élever à la dimension de question.. La rencontre frontale avec la loi, avec celui qui la représente, peut-être une chance à condition que ce ne soit pas une porte qui se ferme sur la prison, mais une fenêtre qui s'ouvre sur la parole.

Face à ces ados les plus démunis, chacun d'entre nous peut se faire le destinataire de cet appel à construire. Dans nos institutions nous pouvons chacun à notre façon être cet autre fiable, contenant, qui soutienne le poids du passage, pour faire bord à ce qui les déborde. " L'adolescent est pris corps et âmes par ses affects et ses pulsions - « ça me prend la tête" dit-il, dans la tourmente- mais il ne sait pas que ce qui prend la tête c'est de ne pouvoir

mettre des mots sur ce qui les prend au corps. Faute de paroles, la haine est l'affect qui les tient, pour éviter l'effondrement.

Nous avons la responsabilité de les aider à passer sur l'autre rive, celle de l'enfant à celle de l'adulte. Une traversée mouvante, qui peut se transformer en sables mouvants, faute d'un passeur qui leur prenne la main pour passer sur l'autre rive. De ce passage, peut advenir le meilleur comme le pire. Ce présent bouillonnant, nous avons à l'accompagner, à le border de paroles, à le canaliser et à l'arrimer à une histoire qui n'a pas été transmise au fil des générations. Je pense surtout, là, aux enfants de l'exil, entre 2 cultures, entre 2 langues, entre 2 pays. Cet appui, nous le leur devons, car ces enfants, ce sont les nôtres, ceux que, depuis des générations, notre société a fabriqués. Etre passeur, c'est d'abord atteindre ces enfants qui ne se laissent pas atteindre, qui nous rejettent parce qu'ils se vivent rejetés, c'est faire brèche dans leur réalité psychique compacte, fermée à l'autre, pour les amener à se poser la question de ce qu'ils misent d'eux-mêmes au travers de leur mise en acte

Alors, répondre de l'acte judiciairement -la sanction-répression- ne suffit pas pour que la loi s'inscrive et prenne sens. Le rappel à la loi glissera comme sur les plumes d'un canard, s'il ne s'inscrit pas dans le champ de la parole, dans le champ de l'histoire du Sujet. Pour que le judiciaire fasse coup d'arrêt, il faut du temps, le temps de la remémoration, de l'élaboration, de la construction d'une histoire qu'il puisse subjectiver, s'approprier. C'est dans la mesure où l'enfant aura pris le temps d'habiter sa parole qu'il pourra s'arrimer dans un monde habité de mémoire.

Vouloir "mettre un adolescent au pas" comme on le fait aujourd'hui, n'a aucun effet si cela ne lui permet pas de "prendre pied"? "Prendre pied" dans son histoire pour prendre pied dans la vie. Un trajet psychique qui nécessite de s'appuyer sur les parents, des parents qui se sont repliés sur la honte d'un passé douloureux, qui traînent leur mal-être, d'assistantat en précarité en exclusion. Des parents qui sont les porteurs muets d'un trajet douloureux, unique, semblable à nul autre. Mais au lieu de s'appuyer sur le trajet de vie tumultueux de ces familles, fait de ruptures, et de traumatismes, on préfère aujourd'hui d'emblée les malmenés, les tenir coupables, les rééduquer, les stigmatiser, les judiciariser, les priver d'alloc, alors qu'il convient au contraire de les narcissiser au yeux de leurs enfants. Parents privés de reconnaissance, privés de place symbolique, privés de leur parole, quoi d'étonnant à ce que leurs enfants laissent éclater au grand jour la violence que leurs parents ont tue. C'est la politique de la terre brûlée. C'est en mobilisant parents et enfants autour d'images, d'affects et de paroles qui leur sont intimes et pourtant étrangers, que l'on peut desserrer l'étreinte des souffrances non dites, faire apparaître les blancs, des failles, donner un peu de jeu, dans ce qui fait masse, et qui les plombe. C'est en soutenant ce trajet de subjectivation, où ils s'approprient leur histoire, que, d'électrons libres, ces enfants suspendus au-dessus de l'abîme, se découvrent maillons d'une chaîne avec un passé et un avenir, et trouvent en eux les repères nécessaires à leur inscription dans la vie. C'est la condition pour que leur violence pulsionnelle hors-sens, prenne valeur d'événement psychique, d'événement signifiant.

Instaurer, préserver la dimension clinique dans l'institution, c'est prendre appui sur la réalité des faits, pour que s'ouvre la réalité psychique, c'est faire émerger une parole, la porter, la soutenir, au lieu de l'objectiver pour un autre, au travers de ces mots policiers que sont l'enquête et l'investigation. C'est offrir à celui qui sans le juge n'aurait jamais consulté, la possibilité de rencontrer sur son parcours un autre qui l'écoute, là où il croit n'avoir rien à dire. Aider le magistrat dans sa décision certes, mais ce ne peut-être qu'un effet d'après-coup. Conjoindre clinique et éthique dans le cadre de la justice, n'est possible qu'à adopter cette position subjective, cette position subversive de ne pas être là pour le juge, mais par le juge et pour le jeune. Le juge devient agent d'une rencontre qui sans lui n'aurait jamais eu lieu. L'enjeu de la clinique dans le cadre judiciaire est de prendre appui sur la procédure,

mais aussi de s'en dégager. C'est un temps de scansion, de respiration qui doit faire appel d'air pour permettre qu'un discours se construise. Il n'y a d'acte clinique possible que dans ce déplacement. Une position aux antipodes de ce qui est demandé aujourd'hui.

La rencontre avec un juge ne devrait pas être un rituel, une formalité vite expédiée, mais elle prend sa valeur symbolique de signifier à un enfant, qu'il est fils de...ou fille de... qu'il est inscrit dans une généalogie et dans le lien social, façon de lui signifier qu'il compte, qu'il est comptable de ses actes, qu'il doit rendre des comptes, qu'il est redevable, qu'il a une dette symbolique.

Si le magistrat et le clinicien travaillent autour d'un signifiant commun, le signifiant de la Loi, loi sociale pour l'un, Loi symbolique pour l'autre⁵, le « rappel à la loi », à la loi sociale, n'a de sens qu'à permettre de remettre en jeu la première des lois, la Loi symbolique qui institue l'Interdit fondamental, c-à-d l'interdit du corps à corps avec la mère. Qu'on y fasse référence sous l'angle de l'Interdit de l'inceste, sous l'angle de la fonction paternelle, sous l'angle du Nom du Père, il est fondamental par sa fonction de séparation, une Loi qui sépare, qui interdise le parasitage, la dévoration de la mère. La Loi, en faisant coupure à la fusion, introduit à la parole, au lien, l'Interdit ouvre à l'altérité, et permet de se reconnaître Un, unique, mais aussi maillon d'une chaîne, avec des droits et des devoirs.

Les enfants que nous recevons, n'en appellent-ils pas à la Loi en la provoquant quand le tiers vient à manquer. Faute d'une Loi qui pacifie, ils grandissent sous l'emprise d'une menace imaginaire de morcellement, d'éclatement. La haine témoigne du mode de défense archaïque contre le danger d'intrusion, et de persécution. Elle met une limite à l'envahissement, à la crainte de disparaître dans le regard de l'autre. Faute d'instance pacifiante, ces adolescents sont encore dans la violence du corps. Ils sont dans un corps à corps, un face à face où le regard les persécute. Ils sont phobiques de l'autre, l'étranger, le mauvais objet qui va les entamer, qu'il faut expulser. Ils se bétonnent pour ne pas s'effondrer, puis se jettent en avant, comme on se jette à l'eau, sans bouée et sans ancrage, à vif pour rester vivants. Il s'agit pour eux de laisser leur trace là où ils ont le sentiment d'avoir été effacé, de laisser la trace de leur existence à la mesure de leur sentiment d'inexistence, la trace de leur puissance à mesure de leur sentiment d'impuissance. Quand ils pensent qu'ils ne sont rien pour quiconque, ils pensent aussi qu'ils ne doivent rien à personne et qu'ils n'ont rien à perdre... alors, une rage sans représentation les possède, qui les fait agir à coups de poing leur mal-être. Pour échapper à ce Rien qu'ils croient être, ils tentent le Tout pour le tout dans une escalade de l'Avoir. La violence pulsionnelle les préserve de l'effondrement.

Le passage devant un magistrat peut et doit faire événement, à condition qu'il fasse avènement d'une parole. Mais on préfère abattre l'arbre, pour mieux cacher la forêt qui se meurt. Le couperet abat ces enfants déjà coupés de leur racines, de leur mémoire, et les livre à leurs pulsions destructrices. Psychologues-investigateurs, éducateurs-contrôleurs et infirmiers-gardiens, devenus exécutants musclés des consignes politiques et administratives, gèrent la population déviante, sommés de répondre à la pression de la violence, par la violence de la seule ré-pression.

Entre la raison comptable, la politique sécuritaire et la logique managériale, la dimension relationnelle disparaît. Le fonctionnement institutionnel n'a que faire de la fonction éducative ou de soin, elle n'a que faire de l'autre, elle n'a qu'à faire au chiffre, à l'évaluation comptable. Un fonctionnement qui écrase la fonction. De reniements en reniements, de LOLF en RGPP, la violence technocratique impose ses bonnes pratiques et ses référentiels, qui stérilisent la prise en charge de toute résonance psychique. Réduit à son symptôme, ou à son acte, le Sujet souffrant restera en souffrance, comme on dit d'une lettre

⁵Danièle Epstein, in "Psychologie clinique", N°2: "Enfants en institution", Ed L'Harmattan: "Sans foi, ni loi, la violence des jeunes en question"

qu'elle reste en souffrance, une lettre en instance, en instance d'être lue. Faute de lecteur (ou de passeur), elle ira au rebut, et le rebut de notre société, c'est la grande exclusion, celle des SDF qui gagnent du terrain. Serions nous devenus une fabrique de SDF ?

Camisole chimique, psychique, ou physique bâillonnent ce qui dérange, on dresse toutes sortes de murs pour se protéger du lien, à mesure qu'on détruit les passerelles de la relation : la camisole chimique qui biologise la santé mentale, (pour le bonheur des labos), la camisole psychique avec le modèle comportementaliste, cognitiviste, dans le déni l'inconscient, la camisole physique (le milieu ouvert est dépecé au profit des centres fermés). La camisole financière de la LOLF achève de verrouiller le reste: le budget des services est fonction de leur adéquation aux objectifs de performance.

Au lieu d'un cadre contenant, qui puisse faire bord, l'adolescent éclaté ne rencontre plus que le mur de la désymbolisation d'une institution enchaînée aux grilles de l'accréditation.

Sous couvert de rationalisation du travail et de rentabilité, la violence technocratique, anonyme et désincarnée, impose ses protocoles, ses modes de pilotage et de régulation, pour faire de l'homme, le simple rouage d'une machine bien huilée. C'est l'œuvre du « new public management », traduction : « la nouvelle gestion publique », ce qui fait nettement moins classe. L'expression même de « new public management » est typique de cette langue managériale, faite de mots creux vidés de leur sens. Le sociologue Jean Pierre Le Goff parle d'un « verbiage tournoyant, d'un jargon faussement savant qui masque l'inconsistance du propos ». George Orwell, dans son roman 1984, inventait le terme de novlangue, pour décrire une simplification de la langue, qui rend impossible l'expression nuancée de la pensée, et donc toute idée et toute critique de l'Etat.

Le New Public Management est donc un mode de gestion centralisé de l'autorité politique, économique et administrative. Inspiré du privé, il s'étend maintenant au public. L'emprise est tentaculaire qui étend ses pseudopodes sur tous les secteurs de la société.

Dans nos institutions de soins, la gestion centralisée passe par la promotion des bonnes pratiques retenues par la Haute Autorité de la Santé (la HAS), qui s'institue en véritable police de la pensée, dans la mesure où elle va discréditer tout ce que ses experts n'ont pas recommandé. Sous les oripeaux du Bien commun, d'un service qualité et de la protection de l'utilisateur, se préparent dans de lointains bureaux à l'abri du terrain, les processus d'accréditation et de certification, "les conférences de consensus". Avec le guide des bonnes pratiques, les instruments de mesure et d'homogénéisation vont nous dicter une prise en charge contractualisée qui nous dispensera de penser. Un document établit les objectifs et les moyens de les atteindre, dans le déni de la singularité et de la subjectivité, dans le déni de l'inventivité de chacun. Ce qui vit, ce qui bouillonne, l'humain qui par définition échappe à la régulation et à la standardisation, sera catégorisé, informatisé et évalué statistiquement. Le classement est mécanique, ex le DSM « (Diagnostic and Statistical Manual) avec ses dépistages à l'emporte-pièce, comme les TDHA (hyperactivité avec déficit de l'attention), traités à la Ritaline pour le grand bonheur des labos, sans même qu'on se pose la question du sens du symptôme.

Souvenez-vous : l'Inserm proposait de dépister les enfants hyperactifs dès l'âge de 36 mois, afin de les fichier comme sujets à risque, futurs délinquants. Au lieu de la prévention, la prédiction. Au lieu du soutien, la stigmatisation.

Des expertises tronquées démontrent ce qu'on veut obtenir : l'Inserm toujours cherchait à faire valoir la supériorité des thérapies cognitivo-comportementalistes (TCC) sur la psychanalyse. Peut-on comparer les TCC, qui appliquent des protocoles et se prêtent à l'évaluation statistique de résultats ponctuels et superficiels, et la clinique analytique qui ne s'attache pas à un trait, mais à l'ensemble de la psyche, en n'étant pas reproductible d'un

patient à un autre ? Peut-on comparer un produit manufacturé de grande consommation, à une pièce unique et sur-mesure ? Evaluer suppose de segmenter, de compartimenter, de formater, pour rentrer dans une case, là où l'approche analytique est inévaluable de reposer sur le fait que « chacun est une exception de l'ensemble »⁶. On discrédite l'approche analytique du seul fait qu'elle échappe encore au formatage, à l'évaluation, aux statistiques, et donc au contrôle de l'Etat.

L'année de l'autisme est une nouvelle occasion pour la HAS -haute autorité de la santé- de s'acharner sur la psychanalyse, comme si une éventuelle cause somatique -ce qui n'est pas avéré- devait exclure la dimension de la psyché. Au nom des neuro-sciences, on réduit l'homme à un organe, à un gène, un homme dépourvu de subjectivité et d'inconscient. On éradique le propre de l'homme, de ce qui fait qu'il est homme, à savoir sa capacité de penser, de parler, d'aimer et de souffrir.

De l'ordre médical à l'ordre judiciaire, d'un bout à l'autre de la chaîne, on case, on expertise, on quantifie, on rentabilise... autant de noms de cette entreprise réductrice et destructrice de l'homme, qui laisse chacun confronté à la solitude d'un monde programmé et désenchanté. La langue gestionnaire met en exil la langue de l'humain.

Les équipes doivent appliquer et mettre leur réflexion et leur savoir-faire au placard. Chaque professionnel dépouillé de sa responsabilité sera évalué selon des postulats, des objectifs et des critères qui seront ceux des gestionnaires. Stratégie managériale et marketing réunis sous l'emblème d'une démarche qualité, vident le contenu des métiers de leurs valeurs, et de leur sens, au profit de la gestion standardisée d'une population massifiée. Et par un tour de passe-passe, au lieu de partir du sens de nos métiers, c'est le contenu-même de nos métiers qui est défini par ces critères d'évaluation, ce sont les critères évaluables et chiffrés qui définissent nos métiers.

On construit l'instrument de mesure en fonction de la représentation que l'on se fait de l'humain, une représentation qui révèle le fantasme d'un homme programmable, prédictible, un homme transparent, biométrique, et comportemental, dépourvu de psyché.

Seule, la seule maîtrise des coûts fait autorité. Maîtrise des coûts, toute relative puisque la plus grande partie est aspirée par le budget exponentiel consacré à la gestion, aux audits, à l'expertise et l'évaluation (140 consultants au Ministère des Finances pour faire les coupes sombres de la RGPP, réduisant d'autant le budget de nos institutions). Aux Etats-Unis, 31% du budget santé disparaît en dépenses administratives d'évaluation⁷. Le malade disparaît en tant que personne, le médecin perd son autonomie de pensée et d'action, au profit de la gestion comptable, rentabilité oblige. Face à la complexité du vivant, seuls les chiffres parlent. Le travail effectué se compte en actes. Un entretien d'1h sera 12 fois moins rentable qu'un acte qui prendra 5mn, et le budget alloué sera fonction des statistiques, du nombre d'entretiens pratiqués. Alors, à la place des entretiens, des questionnaires standardisés feront l'affaire. On peut à juste titre se demander quels sont les critères choisis pour l'évaluation des hôpitaux qui font la une des hebdomadaires... : critères de qualité d'accueil et de soins ou critères statistiques de rentabilité, car la qualité du soin, de l'accueil, de l'écoute ne sera jamais quantifiable.

Sous le jour du néolibéralisme et de l'économie de marché, c'est bien un système totalitaire qui a tissé sa toile et envahi tous les secteurs de la vie, publique et privée. Un système qui s'attaque au cœur même de la pensée, des émotions, au cœur même de l'humain. Penser est par définition subversif, parce que c'est se singulariser, échapper à la

⁶ Marie-Jean Sauret, in *La folie Evaluation, Les nouvelles fabriques de la servitude*, p73, Ed Mille et une nuits

⁷ idem

norme, et à la mesure. L'espace public formate l'espace psychique : un homme nouveau qui consent à se dépouiller de ses valeurs, de son éthique, et de sa réflexion au profit des valeurs de l'économie de marché.

Il s'agit là d'un changement complet de paradigme. Un nouveau système de valeurs et de représentation du monde et de l'homme envahit tous les savoirs, en modifiant nos références éthiques et humaines et en écrasant le sens même de nos actions.⁸

Pierre Bourdieu affirmait que le monde social lui était supportable, parce qu'il pouvait s'indigner. Et il ajoutait « Ce que le monde social a fait, le monde social peut le défaire » . Alors, l'enjeu aujourd'hui, c'est de résister à la destruction des valeurs qui fondent nos métiers, la dimension incommensurable d'une présence, d'une rencontre, un presque rien qu'on ne peut ni évaluer, ni mesurer, mais qui demeure le fondement même de l'humain. L'enjeu, c'est de passer de la résignation à l'indignation, de l'indignation à la résistance, de la résistance à la subversion, et sauver la fonction clinique, d'un naufrage .

Edmond Jabès, le poète, écrivait: « Comment pratiquer l'espoir, là où tout est résolu d'avance, comment pratiquer une ouverture dans un éternel avenir clôturé ? »⁹. Mais il écrit aussi ce que je prends pour réponse : « Tout est en nous, en attente de nous ».

Y croire, reste une exigence clinique et éthique.

Danièle Epstein, 28 mars 2012

⁸ Je vous conseille un film qui date déjà de 2003, que vous pouvez trouver en DVD : « Violence des échanges en milieu tempéré ». ou comment les hommes même les plus vertueux se vident peu à peu de toute conscience morale face à un système centré sur la valeur de l'argent.

⁹ Edmond Jabès : « L'enfer de Dante », ed Fata Morgana